



**COMPTE-RENDU
DE LA SEANCE
DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 30 AVRIL 2019**

L'an deux mil dix-neuf, le trente avril à dix-neuf heures trente, le Conseil municipal d'Is-sur-Tille, légalement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, à la mairie, salle du Conseil, sous la présidence de Thierry DARPIN, Maire.

Présents : Thierry DARPIN ; Christine SOLDATI ; Vincent SAUVAGEOT ; Jérémie DEHEE ; Martine KAISER ; Fabrice LESCURE ; Aline LALLEMAND ; Jean-François BRIGAND ; Cécile STAIGER ; Gaël LE BOURVA ; Edith SMET ; Jean-Pierre LATOUCHE ; Sabine NAIGEON ; Marc CUCHE ; Chantal PERRIER ; Alain AUFFRET ; Denis ORRY ; Antoine DELEGUE ; Denis GASSE.

Excusés : Pascal PERSIGNY donne procuration à Thierry DARPIN ; Françoise RABIET donne procuration à Martine KAISER ; Olivier BURDIN donne procuration à Fabrice LESCURE ; Bernadette DECLAS donne procuration à Cécile STAIGER ; Stephen DALOZ donne procuration à Chantal PERRIER ; Anne-Marie COLLEY donne procuration à Christine SOLDATI ; Sylvie CHAUVINEAU donne procuration à Denis ORRY.

Absent : Dominique LETOUZEY.

Désignation d'un secrétaire de séance

Madame Sabine NAIGEON, conseillère municipale, est élue secrétaire de séance.

Approbation du procès-verbal du Conseil municipal du 25 mars 2019

Le procès-verbal du dernier Conseil municipal est approuvé à l'unanimité, avec les modifications.

Urbanisme

1. Droit de préemption urbain

Le Conseil municipal donne acte à Monsieur le Maire du compte-rendu des décisions qu'il a prises de ne pas exercer le droit de préemption urbain concernant les déclarations d'aliéner les biens ci-après :

N°	Référence cadastrale	Adresse du bien aliéné	Zone PLU	Contenance en m ²
19-002	AP 860 AP861	19 rue Jean Jaurès	UA	46
19-003	ZL 812	7 rue Henri Vincenot	Ubs	551
19-004	AP 925 AP 924	14 rue Poinsot	UA	588 457
19-005	ZL 455	7 rue de Lattre de Tassigny	UC	600
19-006	ZL 697	1 rue de la Marne	UC	623
19-007	AP 77	24 rue Dominique Ancemot	UA	372
19-008	AR 171	2 rue Catherine Grandcompain	UA	354
19-009	AW 266	9 rue Georges Serraz	UC	803
19-010	AP 221	2 rue Pierre Curie	UA	61
19-011	AM 362	12 rue François Mitterrand	UE	469
19-012	AW 415	6 rue au-dessus de la cote	UC	783
19-013	ZL 593 en partie ZL 253	32 rue des pins	UC	1388 1151
19-014	AP 254	25 rue Dominique Ancemot	UA	167

Domaine et patrimoine

2. Acquisition de parcelle rue Marie Estivalet

Le Conseil Municipal, à 26 voix « pour » et une abstention, décide d'acquérir la parcelle cadastrée AM 21.

3. Acquisition de parcelle rue Jean Ducros

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'acquérir la parcelle cadastrée section AN 638 (81 m²).

4. Acquisition de parcelle rue Félix Léchenet

Le Conseil municipal, à l'unanimité, décide l'acquisition de 76 m² rue Félix Léchenet à l'Euro symbolique.

5. Bail à ferme du droit de chasse avec la société de chasse la Diane de l'Ignon

Le Conseil Municipal, à 22 voix « pour », 2 abstentions, et 2 voix « contre », décide de renouveler le bail avec la Société de chasse « La Diane de l'Ignon », à compter du 1^{er} juillet 2019.

6. Convention d'utilisation des équipements sportifs de la commune au profit du collège

Le Conseil municipal, à l'unanimité, approuve les termes de la convention.

7. Projet d'inscription au Plan Départemental des Espaces, Sites et Itinéraires (PDESI) d'un itinéraire de VTT sur la commune d'Is-sur-Tille : modification de l'enquête parcellaire

Le Conseil municipal, à l'unanimité, décide de soutenir le projet d'inscription au PDESI, et donne son accord afin que soit apportées les modifications nécessaires à l'enquête parcellaire.

8. Dénomination d'espace public – square Waldmohr

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve la dénomination de « Square Waldmohr ».

9. Convention de servitude au profit du Siceco et d'Enedis pour l'installation et l'exploitation de lignes électriques souterraines parking de l'orangerie et secteur rue Arnaud Beltrame

Le Conseil municipal, l'unanimité, autorise le Maire ou l'Adjoint délégué à signer la convention de servitudes au profit du SICECO et d'ENEDIS pour la construction d'une ligne électrique souterraine basse tension.

10. Travaux d'extension du réseau électrique parking de l'orangerie

Le Conseil municipal, à l'unanimité, valide le devis proposé par le SICECO et autorise Monsieur le Maire à le signer.

Fonction publique

11. Attribution de l'indemnité forfaitaire complémentaire pour élections

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'instaurer l'indemnité forfaitaire complémentaire pour élections en faveur des agents communaux participant à l'organisation du scrutin le 26 mai 2019 et remplissant les conditions statutaires.

12. Création d'un poste dans le cadre du dispositif du parcours emploi compétences

Le Conseil municipal, à l'unanimité, décide de créer un poste d'agent technique polyvalent au service Ateliers municipaux à compter du 1^{er} mai 2019 dans le cadre du dispositif « parcours emploi compétences ».

Fonctionnement des assemblées

13. Création d'un futur conseil municipal des jeunes

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le projet de création d'un conseil municipal des jeunes.

Intercommunalité

14. Approbation du rapport de la commission locale d'évaluation des charges transférées

Le Conseil municipal, à l'unanimité, approuve le contenu et les conclusions du rapport de la CLECT en date du 3 avril 2019.

Libertés publiques

15. Plan communal de sauvegarde

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve la mise à jour du PCS.

Finances

16. Demande de subvention au Conseil Régional dans le cadre d'un verger conservatoire

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le projet de création d'un verger conservatoire.

17. Convention entre la ville d'Is-sur-Tille et la fondation du patrimoine

Le Conseil municipal, à l'unanimité, approuve les termes de la convention.

18. Montant de la redevance d'occupation du domaine public par les ouvrages de distribution de gaz naturel - année 2019

Le Conseil municipal, à l'unanimité, adopte les propositions qui lui sont faites concernant la redevance d'occupation du domaine public par les ouvrages des réseaux publics de transport et de distribution de gaz naturel.

19. Montant de la redevance d'occupation du domaine public - Orange année 2019

Le Conseil municipal, à l'unanimité, décide de fixer les tarifs 2019 en application du décret précité à :

- 40.73 € du kilomètre d'artère en sous-sol
- 54.30 € du kilomètre d'artère aérienne
- 27.15 € par m² d'emprise au sol

20. Définition du tarif des gobelets non-jetables

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le tarif proposé : une caution est fixée à un euro par verre de 33cl, cette dernière étant conservée par les associations en cas d'absence de restitution. Tout gobelet manquant fera l'objet d'une facturation à hauteur de 0,60 €.

21. Rénovation du gymnase Anatole France

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve l'abondement financier de la ligne budgétaire dédiée aux travaux du gymnase Anatole France.

22. Destination des coupes de la forêt communale - année 2020

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve l'inscription à l'état d'assiette de l'exercice 2020 (coupes réglées) ;

Parcelle	Surface (ha)	Type de coupe
13 a, 14 a, 45 a	4.75	Eclaircie résineuse
15	8.71	Taillis sous futaie
37 i	4.72	Futaie irrégulière

Sollicite en complément, l'inscription à l'état d'assiette de l'exercice 2019 (coupes non réglées) :

Parcelle	Surface (ha)	Type de coupe
2 i à 6 i parties	1.75	Sécurisation route départementale

Et décide la destination des coupes réglées et non réglées de la forêt communale inscrites à l'état d'assiette : vente en bloc et sur pied par les soins de l'O.N.F. des parcelles 13a, 14a, 45a et 37i et délivrance en bloc et sur pied des parcelles N° 15 destinée à l'affouage et N° 2i, 3i, 4i, 5i, 6i pour exploitation par entreprise.

Aide sociale

23. Convention passeport vacances

Le Conseil municipal, à l'unanimité, autorise le Maire à signer la convention à intervenir entre la Mairie d'Is-sur-Tille, la COVATI, l'écurie Equi jam et l'association Réveil quilles.

Aménagement du territoire

24. Ecoquartier AMI : mise à disposition du public de l'étude d'impact

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, avec 22 voix « pour » et 4 abstentions, décide d'approuver les modalités de la concertation complémentaire liée au recours à la procédure de permis d'aménager au lieu de celle de ZAC par la commune d'Is-sur-Tille.

Culture

25. Avenant à la convention de partenariat avec la compagnie Quilombo théâtre

Le Conseil municipal, à l'unanimité, approuve l'avenant présenté.

26. Convention avec la compagnie Quilombo pour le festival d'accordéon

Le Conseil municipal, à l'unanimité, approuve la convention présentée.

27. Convention pour le festival COV'Artistes

Le Conseil municipal, à l'unanimité, autorise le Maire à signer tous documents relatifs à ce partenariat.

Le Maire,
Thierry DARPHIN

[Le procès-verbal de ce Conseil municipal sera consultable en mairie après son approbation](#)